



AFRICAN TAX  
ADMINISTRATION FORUM

FORUM SUR  
L'ADMINISTRATION  
FISCALE AFRICAINE



# ADMINISTRATION FISCALE ET ÉLABORATION DES POLITIQUES

Série: Documents de recherche de l'ATAF

---

Numéro 01 | juillet 2020

---

EN RÉPONSE À  
LA PANDÉMIE DE  
CORONAVIRUS (COVID-19)  
EN AFRIQUE

## Note de droits d'auteur

### **Droits d'auteur relatifs à cette publication et à ses composantes.**

Toute publication, transmission, transcription, traduction ou autres formes de duplication du présent document, sous un format linguistique ou informatique quelconque, quelle qu'en soit la forme ou quels qu'en soient les moyens, sans autorisation écrite préalable du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), une organisation internationale de pleine capacité juridique et établie conformément à la Convention de Vienne du 8 octobre 2012 sur le droit des traités, est formellement interdite.

Toute reproduction ou adaptation de cette publication constitue une violation des droits d'auteur et la partie fautive est passible de poursuites judiciaires aussi bien civiles que pénales.

## Restrictions d'utilisation

Les informations contenues dans cette publication sont des informations privilégiées qui appartiennent à l'ATAF, aux pays membres de l'ATAF et à ses filiales. Ces informations sont fournies avec l'assurance et la conviction qu'elles ne seront pas utilisées à des fins autres que celles prévues par ce document, sans autorisation écrite préalable de l'ATAF.

*Séries : Documents de recherche de l'ATAF*



## A propos de l'ATAF

Le Forum sur l'administration fiscale africaine est une organisation qui a été créée par les autorités fiscales africaines en 2009, afin d'améliorer la performance des administrations fiscales en Afrique. Les administrations fiscales de 39 pays d'Afrique sont membres de l'ATAF, soit 72 % des administrations fiscales du continent, rendant le Forum le premier organisme en matière fiscale sur le continent. Deux autres pays, le Mali et la Somalie, sont en passe d'adhérer à l'organisation. L'ATAF estime qu'une meilleure administration fiscale favorisera la croissance économique, accroîtra la responsabilité de l'État envers ses citoyens et mobilisera plus efficacement les ressources nationales. Aujourd'hui dans sa onzième année d'existence, l'ATAF s'est positionnée comme la solution africaine pour améliorer le recouvrement des recettes, faire progresser le rôle de la fiscalité dans la gouvernance et la construction de l'État et donner une voix au continent sur les questions fiscales internationales.

---

# Administration fiscale et considérations politiques en réponse à la pandémie de coronavirus (COVID-19) en Afrique

Un document de recherche de l'ATAF  
(Juin 2020)

Pour de plus amples renseignements :

Secrétariat de l'ATAF  
Direction de la recherche  
Hatfield Gardens, Block G, 2nd Floor  
Hatfield, Pretoria, 0181  
Afrique du Sud  
Tel: +27 12 451 8800

Téléphone : +27 12 451 8800  
Courriel : [Research@ataftax.org](mailto:Research@ataftax.org)  
[www.ataftax.org](http://www.ataftax.org)

